

PROGRAMME FORMATION 2020

**STAGES
1^{er} NIVEAU**

16 au 20 mars

15 au 19 juin

16 au 20 novembre

MODULES

« CSE » (moins de 50 salariés) 11 au 13 mars (3 jours)

« Fiche de paie » 9 & 10 avril

« Stage pédagogique » 18 au 20 mai (3 jours)

« Protection sociale » 20 & 21 octobre

« Rédiger 1 tract » 3 & 4 novembre

Formations d'accueil nouveaux syndiqués

**11 février
7 avril
9 juin
13 octobre
8 décembre**

Les demandes de congés doivent parvenir à l'employeur au moins 1 mois avant le début du stage et à l'Union Locale au moins trois semaines avant la formation.

• Les tarifs à titre indicatif :

- **Stage 1^{er} niveau 100 euros**
- **Modules 40 € pour 2 jours ou 60 € pour 3 jours**